

Planning de formation Ambulancier-ère diplômé-e ES ES1 2026 - 2029 07.09.2026 - 30.07.2027

1 ^{ère} année		2026													2027																																											
		septembre			octobre			novembre			décembre			janvier			février			mars			avril			mai			juin			juillet																										
2026-2027		36	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	52	53	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30									
N° semaine		31-aout	7-sept	14-sept	21-sept	28-sept	5-oct	12-oct	19-oct	26-oct	2-nov	9-nov	16-nov	23-nov	30-nov	7-déc	14-déc	21-déc	28-déc	4-janv	11-janv	18-janv	25-janv	1-févr	8-févr	15-févr	22-févr	1-mars	8-mars	15-mars	22-mars	29-mars	5-avr	12-avr	19-avr	26-avr	3-mai	10-mai	17-mai	24-mai	31-mai	7-juin	14-juin	21-juin	28-juin	5-juil	12-juil	19-juil	26-juil									
	Lu																																																									
	Ma																																																									
	Me																																																									
	Je																																																									
	Ve																																																									
															CMS			CMS			Urgences hospitalières / 144																																					

= Matinée de pré-rentrée administrative
 S = Evaluations sommatives
 = Temps destiné aux stages spécifiques et au travail personnel
 = Fermeture école

La 1^{ère} année débute le 7 septembre 2026 et s'achève le 30 juillet 2027.

Cours en école

La rentrée a lieu le 7 septembre 2026. Une matinée de pré-rentrée administrative a lieu le 31 août 2026.

Formation pratique dans un service de sauvetage (ambulance) - Stage Immersion

Le premier stage dit d'immersion, d'une durée de 20 jours de 12h = 240h, est planifié entre le 5 octobre et le 23 décembre 2026. **Le rapport de stage doit être rendu au plus tard le 11 janvier 2027.**

Entreprise simulée de soins préhospitaliers (ESSP)

Le stage en ESSP est de 12 jours de 12h = 144h. Ce stage est planifié du 8 au 26 février 2027 ou du 1er au 19 mars 2027.

Ces semaines en ESSP sont planifiées en alternance avec le stage en CMS.

Stages spécifiques

Le stage formatif au Centre médico-social (CMS) est de 2 semaines de 41h = 82h, planifié en alternance avec l'ESSP, du 8 au 19 février 2027 ou du 1er au 12 mars 2027.

Le stage à la personne adulte dépendante (« EMS ») est de 3 semaines de 41h = 123h, du 5 au 23 avril 2027.

Le stage formatif au 144 est composé de 3 jours = 24h, est planifié dans la période du 10 mai au 30 juillet 2027, hors périodes de cours.

Le stage aux Urgences préhospitalières est de 3 semaines de 41h = 123h, est planifié dans la période du 10 mai au 30 juillet 2027, hors périodes de cours.

Vacances

Les dates de vacances sont individuelles. Elles sont fixées d'entente avec le responsable du service en dehors des périodes de cours et de stages spécifiques.

Ce planning de formation peut être soumis à modification